

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



- CE CONSEIL EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT : « *IL CONVOQUE ET PRÉSIDE LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT QUI RÉUNIT LES REPRÉSENTANTS DE TOUS LES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ EDUCATIVE* »
 - *(STATUT DES C.E. D'AVRIL 2006)*
- LE CONSEIL DÉFINIT LES ORIENTATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET EST À L'INITIATIVE DU PROJET D'ETABLISSEMENT.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- **CE QU'IL EST :**

- UN LIEU DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT ...

- **... POUR :**

- **DÉFINIR LES ORIENTATIONS :**

- INITIER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT
- DÉVELOPPER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION : INFORMER LES PARENTS DES PROJETS PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION PASTORALE ET D'ACTIONS ÉDUCATIVES...
- ENVISAGER ET DISCUTER LES PROJETS D'INVESTISSEMENT
- FAVORISER LA SPÉCIFICITÉ CHRÉTIENNE DE L'ÉTABLISSEMENT : L'OUVERTURE À TOUS ET LA DIVERSIFICATION DES PROPOSITIONS PASTORALES ET CATÉCHÉTIQUES DANS L'ÉTABLISSEMENT..





LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RÔLE D'AIDE ET NON DÉCISIONNEL

LES DÉCISIONS RELEVANT

- DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION SONT PRISES PAR LE DIRECTEUR ET/OU L'OGEC
- DE LA PÉDAGOGIE, PAR L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE, ...
- DE L'ANIMATION PASTORALE, PAR LE DIRECTEUR... EN LIEN AVEC LES RESPONSABLES DE LA PAROISSE ET L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE
- DE L'APEL CONTINUENT A ÊTRE DÉCIDÉES PAR L'APEL

MAIS CES DECISIONS SONT TOUTES ÉCLAIRÉES PAR LES ÉCHANGES QUI SE SONT DÉROULÉS AU SEIN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.

- IL CONTRIBUE À MAINTENIR, ASSURER L'UNITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT. CHAQUE INSTANCE Y EST REPRÉSENTÉE.
- UN POINT D'APPUI POUR LE DIRECTEUR ET LES DIFFÉRENTES INSTANCES DE L'ÉCOLE

LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT

- **COMPOSITION :**

- DES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS
- LE PRÉSIDENT DE L'OGEC ET UN MEMBRE
- LE PRÉSIDENT DE L'APEL
- LE PRÊTRE DE LA PAROISSE
- UN CATÉCHISTE
- REPRÉSENTANT DES PERSONNELS
- DES PARENTS
- LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT (PRÉSIDE)



- *MEMBRES : THIERRY LIAIGRE, FLORENCE BARON (EN SON ABSENCE, SOPHIE LEVRON) , GUILLAUME GERVAIS, MAGALI DÉNÈCHÈRE, PÈRE VINCENT LAUTRAM, GENEVIÈVE ORIEUX, NICOLAS ROUX, CÉLINE GRAVELEAU, ANNE MAINDRON, NOÉMIE SALLÉ, LAURENT PAVAGEAU, LAURENT THIBEAUD*

LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT

- **FONCTIONNEMENT :**
 - **SE RÉUNIT 3 À 4 FOIS PAR AN.**
 - **LE DIRECTEUR TRANSMET L'ORDRE DU JOUR.**
 - **IL COMMUNIQUE UN COMPTE-RENDU AUX PARTENAIRES.**



DES SUJETS INCONTURNABLES A CHAQUE CONSEIL

- ACTUALITÉ DE L'OGEC (PROJETS ET QUESTIONS EN RÉFLEXIONS)
- ACTUALITÉ DE L'APEL (PROJETS ET QUESTIONS EN RÉFLEXIONS)
- ACTUALITÉ DE L'ECOLE (PROJETS PÉDAGOGIQUES, ÉVÉNEMENTS, EFFECTIFS, ...)
- UN POINT SUR LA PASTORALE



AUTRES SUJETS POSSIBLES (1)



- **LES RYTHMES SCOLAIRES**
- **LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE A L'ECOLE**
- **QU'EST-CE QUI MOTIVE LE CHOIX DES PARENTS POUR NOTRE ÉTABLISSEMENT ?**
- **LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL (NOTAMMENT DES NOUVEAUX PARENTS).**
- **„ COMMENT AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ PROPRE DANS LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ DES FAMILLES ?**
- **L'IMPLICATION DES PARENTS DANS LA VIE DE L'ÉCOLE.**

AUTRES SUJETS POSSIBLES (2)



- **LA PLACE ET L'ÉVOLUTION DE LA DIMENSION PASTORALE.**
- **L'ACCUEIL DES ÉLÈVES DE 2 ANS.**
- **L'IMPORTANCE DE LA QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DES LOCAUX.**
- **COMMENT MIEUX COMMUNIQUER AUX FAMILLES ?**
- **...DÉVELOPPEMENT DES MULTIMÉDIAS.**
- **ETC**
- **„ÉCRITURE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT**



POUR CETTE ANNÉE,,,

- **1/ FAIRE UN ÉTAT DE LIEU DE L'ÉCOLE POUR MIEUX L'APPRÉHENDER ET DEGAGER EVENTUELLEMENT UN QUESTIONNEMENT SUR TEL OU TEL POINT**
- **2/REFLEXION AUTOUR DU RYTHME DE L'ENFANT A L'ÉCOLE (SUR UNE JOURNÉE, SUR LA SEMAINE)**